

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 3 juin 2013 à 19.30 heures au deuxième étage du centre municipal au 16 rue principale Nord, Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Yvon Rivet.

Est absent ; Monsieur Réal Lajeunesse

Autres présences ; René Côté, Réjean Côté, Marc Emond et Martine Duperré.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2013-06-89

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item

6.05; Fermeture de la caisse populaire de Bois-Franc

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions

2013-06-90

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2013

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2013 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-91

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur Yvon Rivet propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Comptes fournisseurs acquittés;

Chèques # 13903 au # 13921 pour un montant de 5,919.22\$

Salaires payés par dépôt direct; périodes 17 à 20; 18 790.14\$

Comptes fournisseurs à payer; chèques # 13922 à 13972 pour un montant de 67 025.69\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Le conseiller Ward O'Connor mentionne qu'il s'oppose à certains comptes.

Étant donné que la majorité a accepté ceux-ci, ceux-ci sont approuvés.

Liliane Crytes,
Directrice générale

Adoptée

2013-06-92

APPUI À LA FRATERNITÉ DES PARAMÉDICS DE L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE la couverture pré-hospitalière est un dossier très chaud dans l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la région de Gatineau et ses environs fait face à un manque récurrent de ressources ambulancières;

CONSIDÉRANT QUE pour palier à cette situation, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis en place un comité d'études et procédé à l'ajout d'une ressource ambulancière de façon temporaire;

CONSIDÉRANT QUE la Fraternité des Paramédics de l'Outaouais a rencontré le comité afin de trouver des solutions pour maintenir les ressources dans la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu d'appuyer la fraternité des Paramédics de l'Outaouais dans leur demande exigeant le maintien de la couverture ambulancière des milieux ruraux auprès des représentants du Ministère de la Santé et des services sociaux.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-93

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Montcerf-Lytton et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Montcerf-Lytton a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand succès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, Madame Christianne Cloutier propose il est résolu unanimement, sur la recommandation du conseil municipal de Montcerf-Lytton;

QUE la municipalité de Montcerf-Lytton à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Il est entendu qu'une journée spéciale de la culture sera organisée cette année le samedi 28 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-94

TOURNOI DE GOLF DU PRÉFET

CONSIDÉRANT QUE le tournoi de golf du préfet aura lieu cette année le 10 juillet 2013 au club de golf Algonquin de Messines ;

CONSIDÉRANT QUE le cout du billet pour golf et souper est de 125\$ par personne et pour le souper seulement 45\$ par personne;

CONSIDÉRANT QUE les profits réalisés seront distribués cette année à Complicité emploi et à la municipalité de Blue Sea pour l'accueil de l'émission « La petite séduction »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de faire l'achat de deux billets pour le souper aux coûts de 45\$ chacun.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-95

LETTRE DE REMERCIEMENT/ ROGER PARADIS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roger Paradis est pompier volontaire de la brigade des incendies depuis 1999;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a donné sa démission pour des raisons de santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Rivet d'accepter la démission de Monsieur Paradis et il est résolu unanimement de lui envoyer une lettre de remerciements pour ses loyaux services dans la brigade de Montcerf-Lytton.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-96

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser la bibliothécaire Christine Ménard et son adjointe Angèle Lacaille à assister à l'assemblée générale du réseau Biblio Outaouais qui aura lieu le samedi 8 juin au centre communautaire de Notre-Dame-de-la-Paix. Les coûts d'inscription sont de 24\$ par personne.

Il est entendu que les frais engendrés leur seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-97

NOUVELLE PROGRAMMATION 2013/ TAXES D'ACCISE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la programmation des travaux pour la subvention de la taxe d'accise sur l'essence pour la période 2010-2013 le 4 octobre 2010;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier la programmation pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle programmation de l'année 2013, se définit comme suit;

Dans la priorité 1, pour la mise aux normes d'eau potable un montant de 30,000\$ et la priorité 4, pour la voirie locale un montant de 179,255\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu unanimement de transmettre au Ministère des Affaires municipales et des régions la nouvelle programmation pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-98

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS/ PROJET INSERTION AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté une demande de subvention d'aide à l'emploi pour engager deux personnes pour aider à la voirie municipale et autres travaux dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cet emploi est pour une période vingt-six semaines à trente-cinq heures par semaine au tarif horaire de 11.00\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet l'employé pourrait débuter le 27 mai 2013 et terminer le 22 novembre 2013.

CONSIDÉRANT QUE la demande a été acceptée telle que déposée;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été envoyée dans la municipalité et sur le site Emploi-Québec;

CONSIDÉRANT QUE les deux employés doivent être admissibles selon les critères d'Emploi Québec;

CONSIDÉRANT QUE suite aux curriculum vitae reçus, ces personnes de la municipalité sont admissibles; Monsieur Denis Héroux et Madame Nathalie Déry;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu d'engager Madame Nathalie Déry et Monsieur Denis Héroux aux mêmes conditions que la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-99

DEMANDE DE SUBVENTION/FONDS AGRIESPRIT

CONSIDÉRANT QU'IL y a présentement des fonds disponibles dans le programme Fonds AgriEsprit de FAC;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire améliorer le terrain des loisirs en aménageant un terrain de soccer, ainsi que faire l'achat d'équipements de jeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de faire une demande de subvention dans le cadre du programme fonds AgriEsprit pour un montant de 7,500\$ pour améliorer notre terrain de jeux.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-100

MANDAT À GHISLAIN AUCLAIR, ARPENTEUR
LOT 3 320 073

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un terrain # 3,320 073 et que le conseil projette de faire une gravière sablière sur ce terrain;

CONSIDÉRANT QU'il faut déboiser pour extraire du matériel;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il faut connaître l'emplacement des lignes de terrain;

CONSIDÉRANT QUE l'arpentage a été fait du côté sud, mais le côté nord n'a pas été fait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de mandater l'arpenteur Ghislain Auclair pour faire le rubanage dudit terrain aux coûts de 1,500\$.

Adoptée à l'unanimité

2013-06-101

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.40 heures, Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin,
Maire

Liliane Crytes,
Directrice, générale/sec.trés.